

Association canadienne des technologies de l'information

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La force relative du Canada comparativement aux autres pays lui offre des possibilités d'investir de manière à devenir un chef de file dans l'économie numérique du XXI^e siècle, et de se doter des infrastructures appropriées pour soutenir notre propre économie numérique. Pour fournir aux Canadiens de l'ensemble du pays les infrastructures, les instruments et les connaissances nécessaires pour tirer parti des innovations permettant d'améliorer la productivité grâce à la révolution numérique, il faut investir avec prudence, mais investir néanmoins. On ne saurait construire le futur sans être prêt à investir. Le gouvernement du Canada doit faire les investissements appropriés tout en poursuivant son offensive pour arriver à une fiscalité équilibrée et pour garantir aux entreprises un régime fiscal compétitif. Des nouvelles sources de revenus importantes comme la mise aux enchères prochaine du spectre radiophonique 700 MHz pourraient aider à investir encore plus de manière à étendre nos réseaux de bande large, à favoriser le recours à des moyens technologiques qui augmentent la productivité, ou à stimuler les investissements dans les travaux de R-D. Selon nous, il est primordial de s'attaquer aux contraintes financières actuelles avec une vision claire de l'avenir. Le Canada étant un marché relativement restreint, nous dépendons des exportations et des investissements étrangers pour notre viabilité économique, surtout dans le secteur des technologies. Des mesures s'imposent pour mettre en valeur l'excellence de nos entreprises dans les domaines des jeux électroniques, des médias numériques et des applications mobiles. Le gouvernement canadien doit épauler les efforts accomplis par ses agents commerciaux à l'étranger pour promouvoir le commerce international et les investissements.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'industrie des technologies de l'information et des communications (TIC) que nous représentons fournit des emplois à près de 600 000 travailleurs dans toutes les régions du Canada. Notre main-d'œuvre correspond à l'archétype des « travailleurs du savoir » très éduqués et bien rémunérés (avec un taux de salaire moyen de 50 % supérieur à celui des autres Canadiens). Vu que c'est une industrie particulièrement axée sur les travaux de recherche et de développement (R-D), beaucoup d'employés de ce secteur s'y consacrent. La concurrence est féroce dans le monde pour attirer les activités R-D tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, les responsables nationaux, provinciaux ou municipaux offrant un large éventail de mesures incitatives directes et indirectes pour stimuler les travaux R-D et amener chez eux de tels emplois. Beaucoup de pays accordent des congés

fiscaux et d'autres mesures en plus de taux d'imposition marginaux très concurrentiels comparativement au Canada. Toutefois, rares sont ceux qui affichent des salaires aussi élevés que les nôtres. Les entreprises canadiennes comptent dans une large mesure pour leurs activités R-D sur les avantages offerts par le crédit d'impôt applicables aux recherches scientifiques et au développement expérimental (RS&DE) pour concurrencer leurs rivales et être en mesure de réaliser leurs programmes de recherche ici même. Le Plan d'action économique 2012 souligne la volonté du gouvernement de créer des emplois à valeur ajoutée grâce à l'innovation, et prévoit plusieurs mesures positives en ce sens. Il préconise aussi plusieurs modifications importantes au régime RS&DE. Selon les responsables R-D dans notre industrie, ces modifications nuiront grandement à leur capacité d'ajouter et de conserver au Canada des emplois à valeur ajoutée de ce type. Quand nous avons fait part de ces préoccupations au ministère des Finances, on nous a répondu que le gouvernement a bel et bien l'intention de mettre en œuvre ces changements. Notre association prie le gouvernement fédéral de surveiller attentivement les répercussions de ces changements sur la main-d'œuvre employée en R-D au Canada, et d'être prêt à apporter les ajustements requis pour protéger et multiplier les emplois basés sur le savoir au Canada par des mesures efficaces directes et indirectes qui inciteront les entreprises à investir en R-D, entre autres en instaurant un régime RS&DE approprié.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les mesures adoptées par CIC et RHDCC pour faciliter le recrutement de travailleurs et de propriétaires d'entreprises étrangers sont d'excellents exemples d'initiatives publiques progressistes pour remédier aux pénuries de spécialistes chroniques dans des secteurs comme les technologies de l'information et des communications. Nous appuyons résolument la stratégie consistant à faire venir des immigrants qualifiés pour pallier le vieillissement de la main-d'œuvre canadienne et au manque chronique de spécialistes en TIC. Nous appuyons également les mesures prises par RHDCC pour revoir et améliorer les procédures de collecte d'information sur le marché du travail. Cela aidera les employeurs dans les secteurs qui manquent régulièrement de personnel, comme ceux du secteur des TIC, à gérer plus efficacement cette ressource indispensable. Des solutions s'imposent aussi pour augmenter le bassin de travailleurs du savoir de la prochaine génération possédant un solide bagage en sciences et en technologies. Le Canada est un joueur de niveau intermédiaire en ce qui concerne la formation d'ingénieurs et de scientifiques et d'autres spécialistes en sciences et technologies. Pour améliorer la situation sur ce plan, nous avons besoin d'un programme concerté. Il est possible par ailleurs de mieux tirer parti des vastes couches marginales de la population pour accroître le bassin de travailleurs du savoir. Le vieillissement de la population canadienne pose de sérieuses difficultés pour la fourniture des services fédéraux. Le taux de départ à la retraite dans la fonction publique a grimpé de près de 4 %. Ce facteur, combiné à la « désuétude » des vieux systèmes d'information et de communication, devrait fournir l'élan nécessaire pour accélérer la modernisation des infrastructures technologiques du gouvernement et pour appliquer des solutions et stratégies plus uniformisées afin de répondre aux besoins communs. En misant davantage sur les technologies innovatrices et en favorisant le partage et le regroupement des ressources, le gouvernement parviendra sûrement à surmonter ses difficultés démographiques qui nuisent à la fourniture des services. Certaines des pressions les plus fortes attribuables au vieillissement de la population se feront sentir dans le secteur des soins de santé. Ce phénomène rend d'autant plus urgente la nécessité d'accroître l'efficacité de notre réseau de services de santé en investissant de façon appropriée dans des systèmes CI et des technologies de pointe destinées à ce secteur. Notre association a accueilli avec satisfaction la mise sur pied de Services partagés Canada, et prône un financement permanent du Programme canadien pour la

commercialisation des innovations. Les mesures novatrices du genre, en plus de contribuer à résoudre les problèmes démographiques, permettront ultimement d'augmenter l'efficacité et de réduire les coûts de la fourniture des services.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Les entreprises canadiennes continuent à moins investir dans les technologies propres à améliorer la productivité que leurs homologues aux États-Unis. L'ACTI suit l'évolution à ce niveau depuis une décennie, et a constaté que le fossé dans l'utilisation de nouveaux moyens technologiques s'accroît au lieu de diminuer. Le taux actuel d'investissement dans les TIC par travailleur au Canada atteint à peine 53 % de celui aux États-Unis. Le gouvernement canadien a expérimenté des solutions visant à stimuler l'adoption de TIC, en particulier en accordant un taux de déduction pour amortissement de 100 % dans le cas des ordinateurs et systèmes achetés en 2009 et 2010. Nous avons à l'époque loué cette mesure, mais l'impact de la crise financière mondiale qui sévissait alors en a réduit l'efficacité. Cette crise a en gros diminué le désir de nouveaux investissements et laissé un grand nombre d'entreprises dans une position fiscale faisant que la radiation de ces actifs était impraticable faute de profits ou parce qu'elles n'avaient pas d'impôt à payer. Le gouvernement du Canada devrait à notre avis prendre au sérieux le fossé en termes de productivité et faire connaître clairement ses intentions à tous les intervenants économiques. Parallèlement à la réclamation par les fabricants d'une règle permanente de déduction pour amortissement accélérée s'appliquant aux équipements manufacturiers, il faudrait offrir des mesures similaires dans le cas des TIC et des services connexes. Nous persistons également à défendre le point de vue qu'il est aussi indispensable d'accorder une DPA pour l'achat d'équipement à bande large. Cela aurait pour avantages connexes d'accélérer le déploiement de la bande large au Canada et de permettre aux Canadiens de l'ensemble du pays d'avoir accès aux technologies Internet qui aident à augmenter la productivité. En outre, le gouvernement doit s'employer à faire connaître aux entreprises les avantages d'investir dans des technologies plus productives. Il est possible au demeurant que la prudence qui caractérise la culture d'affaires au Canada explique en partie notre taux relativement bas de recours aux nouvelles technologies. Pour y remédier, il est souhaitable que le gouvernement transmette de manière persistante des messages quant à la nécessité de faire de tels investissements. À cette fin, il pourrait annoncer publiquement une politique sous forme de mesures de soutien direct ou indirect qui favoriseront les investissements dans l'acquisition de nouvelles technologies de pointe.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?